







Procédure file

Informations de base		
INI - Procédure d'initiative	2015/2272(INI)	Procédure terminée
Union européenne dans un environnement mondial en mutation - un monde plus connecté, plus contesté et plus complexe		
Sujet 6 Relations extérieures de l'Union		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	 Affaires étrangères		29/06/2015
		 KALNIETE Sandra	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		 GOMES Ana	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	 Développement		29/10/2015
		 HAYES Brian	
	 Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Evénements clés			
29/10/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
22/03/2016	Vote en commission		
29/03/2016	Dépôt du rapport de la commission	A8-0069/2016	Résumé
12/04/2016	Débat en plénière		
13/04/2016	Résultat du vote au parlement		
13/04/2016	Décision du Parlement	T8-0120/2016	Résumé
13/04/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2015/2272(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/8/04812

Portail de documentation

Projet de rapport de la commission		PE572.905	21/12/2015	EP	
Avis de la commission	DEVE	PE573.204	22/02/2016	EP	
Amendements déposés en commission		PE577.080	25/02/2016	EP	
Amendements déposés en commission		PE578.527	25/02/2016	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0069/2016	29/03/2016	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0120/2016	13/04/2016	EP	Résumé

Union européenne dans un environnement mondial en mutation - un monde plus connecté, plus contesté et plus complexe

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Sandra KALNIETE (PPE, LV) sur l'Union européenne dans un environnement mondial en mutation - un monde plus connecté, plus contesté et plus complexe.

Les députés ont estimé que la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité devrait ouvrir la voie à une ambition politique forte pour l'UE en tant qu'acteur international. Ils ont souligné que l'UE devait reconnaître l'ampleur de la détérioration de son environnement stratégique immédiat, et les conséquences à long terme de cette situation. Le fait que plusieurs crises se produisent simultanément au sein de l'Union démontre qu'aucun État membre ne peut répondre isolément à ces crises et que les Européens devraient exercer leurs responsabilités collectivement pour assurer leur sécurité.

Défendre les États, les sociétés et les valeurs de l'Europe : les députés ont observé qu'à l'avenir, l'Union et ses États membres devront moins s'appuyer sur les États-Unis et assumer une plus grande responsabilité pour leur propre sécurité et la défense de leur territoire afin d'être en mesure de répondre à l'ensemble des menaces et des risques civils et militaires. L'Union a été invitée à :

- intensifier la coopération sur la recherche en matière de défense et à renforcer la base industrielle et la cybergéométrie, par la mutualisation et le partage, en vue d'utiliser plus efficacement les budgets de la défense ;
- lancer un programme de recherche et de développement technologique en matière de défense financé par l'UE dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP) ;
- renforcer le rôle de l'Agence européenne de défense (AED) et accroître ses ressources ;
- renforcer la coopération UE-OTAN.

Les États membres devraient :

- s'engager à consacrer au moins 2% de leur PIB pour les dépenses en matière de défense d'ici 2024 afin d'atteindre les capacités nécessaires et adéquates, civiles et militaires, pour mettre en œuvre les objectifs de la PESC/PSDC ;
- prendre davantage de responsabilités pour améliorer les capacités européennes nécessaires de toute urgence, augmenter leurs dépenses militaires par l'intermédiaire de l'AED, renforcer la base industrielle et technologique et le marché européen de la défense ;
- améliorer les échanges de renseignements européens et mettre en place une véritable capacité européenne de renseignement et de prévision.

Stabiliser le voisinage de l'Europe au sens large : les députés ont plaidé pour que l'Union assume une plus grande responsabilité en vue de combler le déficit de sécurité dans son voisinage au sens large et quelle s'engage davantage dans la désescalade diplomatique, en particulier dans le voisinage méridional. Ils ont également estimé que la crise actuelle des réfugiés exigeait une action concertée urgente, et ont appelé à une stratégie à long terme en matière de politiques d'asile, de migration et de réadmission impliquant le renforcement du système Schengen, un corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et FRONTEX.

Renforcer la gouvernance mondiale multilatérale: l'UE devrait aspirer à être un « décideur », contribuant à l'efficacité de la gouvernance mondiale multilatérale dans le but de renforcer la démocratie, la bonne gouvernance, la primauté du droit et les droits de l'homme. Le rapport a souligné que l'UE devrait :

- mettre en place des synergies entre la sécurité, le développement, le commerce, les droits de l'homme, la promotion de la démocratie et l'action extérieure de l'UE ;
- établir des relations plus étroites avec les acteurs non étatiques, les gouvernements locaux et régionaux et la société civile, en veillant

- à une approche globale face aux défis mondiaux;
- promouvoir le libre-échange et l'investissement, des voies commerciales sûres et un accès accru au marché partout dans le monde, et préserver la stabilité du système financier mondial par le biais de normes élevées de régulation et de gouvernance;
- veiller à ce que la politique de développement de l'UE représente une part essentielle de la stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité.

Les députés ont appelé à établir un lien clair entre la stratégie globale de l'UE et de la structure et les priorités budgétaires de l'UE, y compris le renforcement des ressources propres, afin d'allouer les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Interagir - l'Union, les parlements nationaux et les citoyens européens : les députés estiment que le Parlement devrait jouer un rôle clé dans le suivi régulier de l'action extérieure des institutions de l'UE. Ils ont mis l'accent sur l'importance d'associer plus étroitement les parlements nationaux à ce processus. Les décideurs européens devraient également dialoguer avec les citoyens, la société civile, l'industrie et les autorités locales et régionales.

Le rapport a fait valoir que la stratégie globale devrait être révisée tous les cinq ans, au moment du renouvellement du Parlement européen et de la Commission.

Union européenne dans un environnement mondial en mutation - un monde plus connecté, plus contesté et plus complexe

Le Parlement européen a adopté par 427 voix pour, 242 contre et 43 abstentions, une résolution sur l'Union européenne dans un environnement mondial en mutation - un monde plus connecté, plus contesté et plus complexe.

Les députés ont estimé que la stratégie globale de l'Union concernant les questions de politique étrangère et de sécurité devait définir le niveau d'ambition politique de l'Union sur la scène internationale. Ils ont souligné que l'UE devait prendre la mesure de l'ampleur de la détérioration de son environnement stratégique immédiat, et les conséquences à long terme de cette situation. La multiplication et la simultanéité des crises, qui ont des conséquences de plus en plus immédiates sur le territoire même de l'UE, signifient qu'aucun État membre ne peut y répondre seul et que les Européens devraient exercer leurs responsabilités collectivement pour assurer leur sécurité.

Défendre les États, les sociétés et les valeurs de l'Europe : pour faire face à un environnement mondial en mutation, la stratégie de l'UE devrait s'articuler autour de: i) l'identification et la hiérarchisation des menaces et des défis; ii) la définition des réponses à y apporter; iii) la détermination des moyens à y consacrer.

Le Parlement a estimé que l'UE, en tant qu'acteur mondial, avait un rôle clé à jouer pour faire respecter les principes consacrés par le droit international en matière de droits de l'homme, et que les droits de l'homme devraient dès lors être intégrés dans la nouvelle stratégie globale. La politique étrangère de l'Union devrait privilégier une approche stratégique mettant l'accent sur les actions et les réalisations concrètes et traduire la cohérence de l'engagement de l'Union en matière de droits de l'homme dans différents pays et différentes régions, indépendamment des aspects liés à la sécurité, à la politique étrangère, au commerce, à l'énergie et à l'aide ou d'autres préoccupations.

Le Parlement a fait observer que l'Union et ses États membres devraient être plus unis et préparés à assumer une plus grande responsabilité dans le cadre leur sécurité collective en s'appuyant moins sur les États-Unis, notamment dans les pays du voisinage de l'Europe. Ils devraient améliorer leurs capacités de défense, afin d'être en mesure de répondre à la large palette de menaces et de risques civils, militaires et hybrides, en utilisant pleinement les dispositions du traité de Lisbonne concernant la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

L'Union a été invitée à:

- intensifier la coopération sur la recherche en matière de défense et à renforcer la base industrielle et la cybergdéfense, par la mutualisation et le partage, en vue d'utiliser plus efficacement les budgets nationaux de la défense ;
- lancer un programme de recherche et de développement technologique en matière de défense financé par l'UE dans le prochain cadre financier pluriannuel (CFP);
- renforcer le rôle de l'Agence européenne de défense (AED) et accroître ses ressources;
- renforcer la coopération UE-OTAN.

Le Parlement a plaidé pour la mise en place de capacités européennes qui viennent renforcer celles de l'OTAN dans la défense territoriale et qui soient en mesure de mener des opérations d'intervention de manière autonome au-delà des frontières de l'Union. La PSDC devrait venir consolider le pilier européen de l'OTAN et veiller à ce que les membres européens de l'OTAN respectent effectivement leurs engagements vis-à-vis de l'OTAN.

Les États membres devraient pour leur part:

- s'engager à consacrer au moins 2% de leur PIB pour les dépenses en matière de défense d'ici 2024 afin d'atteindre les capacités civiles et militaires adéquates pour concrétiser les objectifs de la PESC/PSDC en renforçant les économies d'échelle ;
- mettre en place une coopération structurée permanente (CSP) en matière de défense et prendre davantage de responsabilités pour mettre en place les capacités européennes qui font cruellement défaut, augmenter les dépenses de recherche de l'Union dans le domaine militaire en mobilisant l'AED et développer tant la base industrielle et technologique de défense européenne que le marché européen de la défense ;
- améliorer les échanges de renseignements européens et mettre en place une véritable capacité européenne de renseignement et de prévision.

Le Parlement a appelé la VP/HR à se saisir du manque de clarté concernant la clause de défense mutuelle contenue à l'article 42, paragraphe 7, du traité UE, à en définir les lignes directrices ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. Il a également demandé le renforcement de l'AED en finançant la dotation en personnel et les frais de fonctionnement de l'Agence par l'intermédiaire du budget de l'Union.

L'un des principaux objectifs devrait être de s'orienter vers une mutualisation permanente des unités militaires multinationales, vers des forces de défense communes et vers la définition d'une politique de défense commune qui conduira à terme à une défense européenne commune. Le Parlement a demandé à cet effet la mise en place d'un quartier général militaire permanent de l'Union européenne.

Stabiliser le voisinage de l'Europe au sens large : les députés ont plaidé pour que l'Union assume une plus grande responsabilité en vue de combler le déficit de sécurité dans son voisinage au sens large et quelle s'engage davantage dans la désescalade diplomatique, en particulier dans le voisinage méridional. Ils ont également estimé que la crise actuelle des réfugiés exigeait une action concertée urgente, et ont appelé à une stratégie à long terme en matière de politiques d'asile, de migration et de réadmission impliquant le renforcement du système Schengen, du corps européen de gardes-frontières et de gardes-côtes ainsi que de FRONTEX.

Renforcer la gouvernance mondiale multilatérale: l'UE devrait aspirer à être un «décideur», contribuant à l'efficacité de la gouvernance mondiale multilatérale dans le but de renforcer la démocratie, la bonne gouvernance, la primauté du droit et les droits de l'homme. La résolution a souligné que l'UE devrait:

- mettre en place des synergies entre la sécurité, le développement, le commerce, les droits de l'homme, la promotion de la démocratie et l'action extérieure de l'UE;
- établir des relations plus étroites avec les acteurs non étatiques, les gouvernements locaux et régionaux et la société civile, en veillant à une approche globale face aux défis mondiaux;
- promouvoir le libre-échange et l'investissement, des voies commerciales sûres et un accès accru au marché partout dans le monde, et préserver la stabilité du système financier mondial par le biais de normes élevées de régulation et de gouvernance;
- veiller à ce que la politique de développement de l'UE représente une part essentielle de la stratégie globale de l'UE en matière de politique étrangère et de sécurité.

Le Parlement a demandé d'établir un lien clair entre la stratégie globale de l'Union, la structure de son budget et ses priorités pour allouer, notamment en augmentant ses ressources propres, les ressources nécessaires à son exécution.

Interagir - l'Union, les parlements nationaux et les citoyens européens : les députés estiment que le Parlement devrait jouer un rôle clé dans le suivi régulier de l'action extérieure des institutions de l'UE. Ils ont mis l'accent sur l'importance d'associer plus étroitement les parlements nationaux à ce processus. Les décideurs européens devraient également dialoguer avec les citoyens, la société civile, l'industrie et les autorités locales et régionales.

La résolution a fait valoir que la stratégie globale devrait être révisée tous les cinq ans, au moment du renouvellement du Parlement européen et de la Commission.